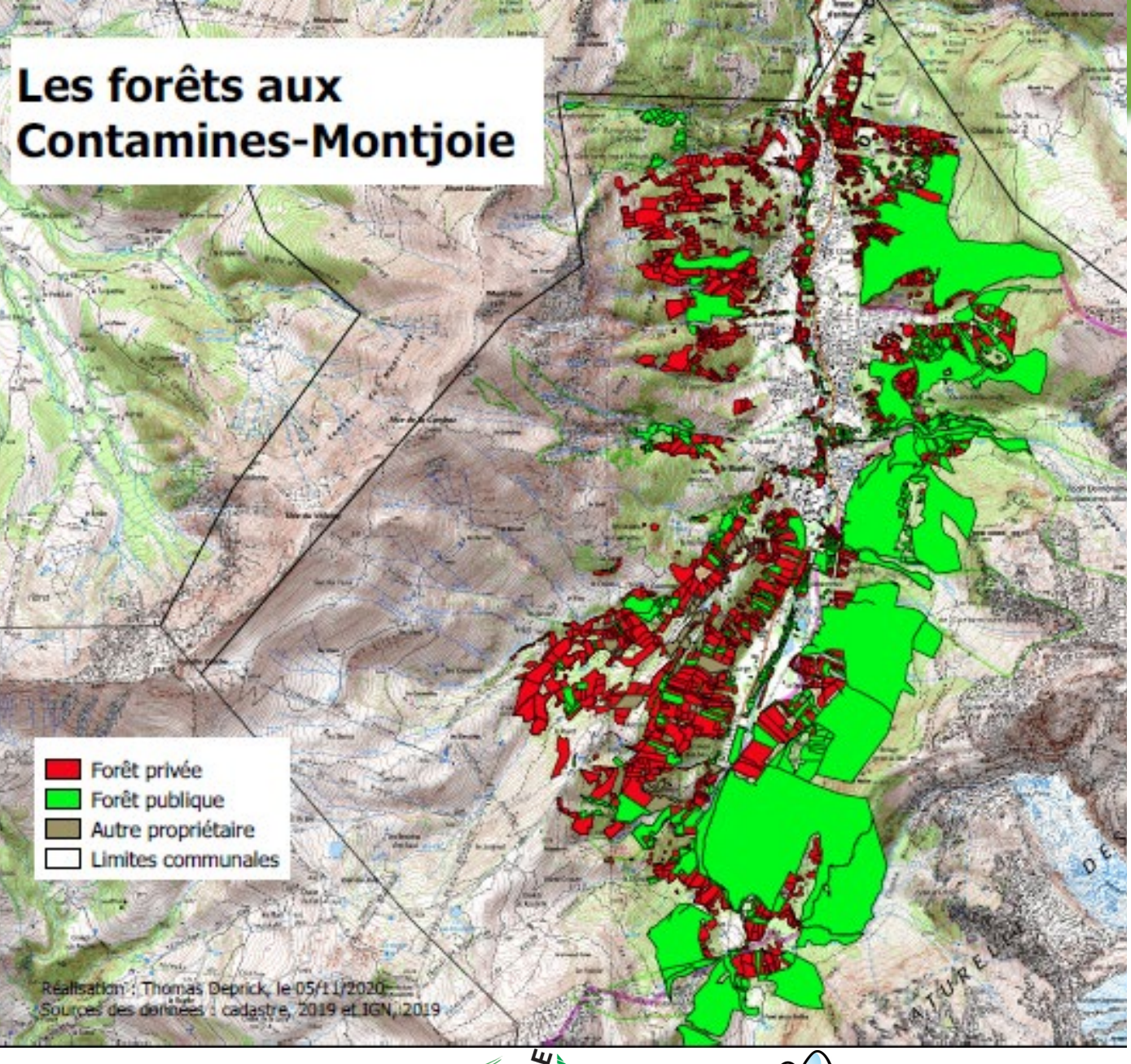

CNPF

Déroulé de la réunion
Vendredi 20/08/2021

19h30	Arrivé des propriétaires forestiers
20h05	Introduction de la réunion par Michel BOUVARD, président de l'ASLGF des Contamines-Montjoie
20h20	Présentation de l'ASLGF, des statuts et de sa création par Thomas DEPRICK (CNPF)
20h45	Premier temps d'échanges
20h45	Témoignage de Frédéric Anthoine, président de l'ASLGF de Magland
21h00	Présentation des différents projets forestier au Val Montjoie
21h30	Second temps d'échange
21h45	Pot de fin de réunion

LES CONTAMINES MONTJOIE

CHARTE FORESTIÈRE du Pays du Mont-Blanc

Pays du Mont-Blanc communauté de communes

VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Première Assemblé Générale ASLGF des Contamines-Montjoie

Les Contamines-Montjoie, le 20 Août 2021

1. L'ASLGF des Contamines-Montjoie : Présentation du bureau

Huit membre du bureau provisoire :

- Michel Bouvard, Président
- Bruno Mattel, Vice-président
- David Mermoud, Secrétaire
- René Bouvier, Secrétaire adjoint
- Hervé Revilliod, Trésorier
- Philippe Chavanne, Trésorier adjoint
- Fabrice Boidard
- Christian Jacquemoud

2. Création de l'ASLGF des Contamines-Montjoie

1. Réunion d'information du 13 Novembre 2020, en visio-conférence

   → 90 participants

   ➔ 51 réponses favorable à la création d'une ASLGF sur le Val Montjoie, pour 112 ha

2. Réunion en groupe de travail des propriétaires souhaitant intégrer le bureau

   → Proposition de statuts par le CNPF et validation par le groupe de travail

   → Election du bureau provisoire

2. Création de l'ASLGF des Contamines-Montjoie

3. Constitution du dossier de création par le CNPF et envoi à la sous-préfecture de Bonneville

4. Validation par la sous-préfecture et création de l'ASLGF des Contamines-Montjoie, le 4 Juin 2021

Annonce n° 1965

74 - Haute-Savoie

ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIÉTAIRES

Créations

Déclaration à la préfecture de la Haute-Savoie
ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE GESTION FORESTIÈRE DES CONTAMINES-MONTJOIE
Objet : gestion forestière des parcelles adhérentes (travaux de reboisement, sylviculture, exploitation, création et entretien de desserte)
Siège social : 4, route de Notre-Dame de la Corge, Mairie, 74170 Les Contamines-Montjoie
Date de délivrance du récépissé : 4 juin 2021

3. Présentation des statuts

Statuts disponible en mairie des Contamines-Montjoie (siège de l'ASLGF)

- **Périmètre de l'ASLGF :** Commune des Contamines-Montjoie (Art 2)
- **Objet de l'ASLGF :**
  - Agir comme *maître d'ouvrage ou d'œuvre* pour le compte des membres pour des opérations visant la mise en œuvre d'une *gestion durable, patrimoniale, paysagère, rentable et multifonctionnelle* de la forêt.
  - Adhérer en groupe à une *assurance responsabilité civile* via l'UFP74

(Art 6)

3. Présentation des statuts

- **Membre de l'ASLGF :**
  - Etre propriétaire de forêt sur la commune des Contamines-Montjoie
  - Avoir été agréé comme membre associé par l'AG ou être membre fondateur
  - Etre à jour de sa cotisation (20 €)

  (Arts 8 et 9)
- **Démission/exclusion :**
  - Au terme du PSG et après acquittement de ses dettes, envoi d'un courrier au plus tard 15 jours avant l'AG (démission impossible à refuser)
  - Exclusion possible si manquement grave aux statuts ou au règlement intérieur (doit être validé par AG)

  (Arts 10 et 11)

CNPF

3. Présentation des statuts

- **Fonctionnement de l'ASLGF :**

Assemblée Générale	Conseil Syndical	Bureau
Tous les propriétaires et personnes mandatées appartenant à l'ASLGF	Maximum 12 membres, élu sur 4 ans	Président, Secrétaire et Trésorier et les adjoints
Réunion tous les ans (1er semestre)	Réunion une fois par semestre	
• Approuve les comptes et vote le budget prévisionnel • Approuve l'entré de nouveaux membres • Arrête le programme annuel des travaux • Elit le conseil syndical	• Contrôle et vérifie les comptes • Propose les travaux annuels • Gère la réalisation des travaux (recrutement, vérifications, …) • Elit le bureau	Représentation de l'ASLGF, conservation des documents, gestion des comptes, ...

(Arts 13 à 24)

3. Présentation des statuts

- **Moyens financiers :**
  - *Ressources :*
    - Cotisations des membres
    - Subventions de l'UE, de l'Etat et des collectivités
    - Dons
    - Emprunts
  - *Dépenses :*
    - Frais d'établissement, de gestion, de travaux, d'exploitation,…
    - Intérêts et annuités des emprunts

(Arts 26 et 27)

3. Présentation des statuts

- **Engagements des membres de l'ASLGF :**
  - Acceptent d'adhérer au plan simple de gestion groupé
  - Acceptent de participer à l'organisation de consultations pour toute vente de bois ou de travaux
  - Acceptent de rester seuls redevables d'une obligation d'une subvention
  - Acceptent de s'engager dans une démarche de gestion durable des forêts

L'accord du propriétaire sera toujours exigé avant la réalisation de consultations, la demande de subvention et pour valider le PSG groupé

(Arts 28 et 29)

3. Présentation des statuts

Avez-vous des questions ?

4. Quels intérêts d'une ASLGF ?

Témoignage de M Frédéric Anthoine

Président de l'ASLGF de Magland

5. Les projets forestiers au Val-Montjoie

- **Projet du Pont Romain**

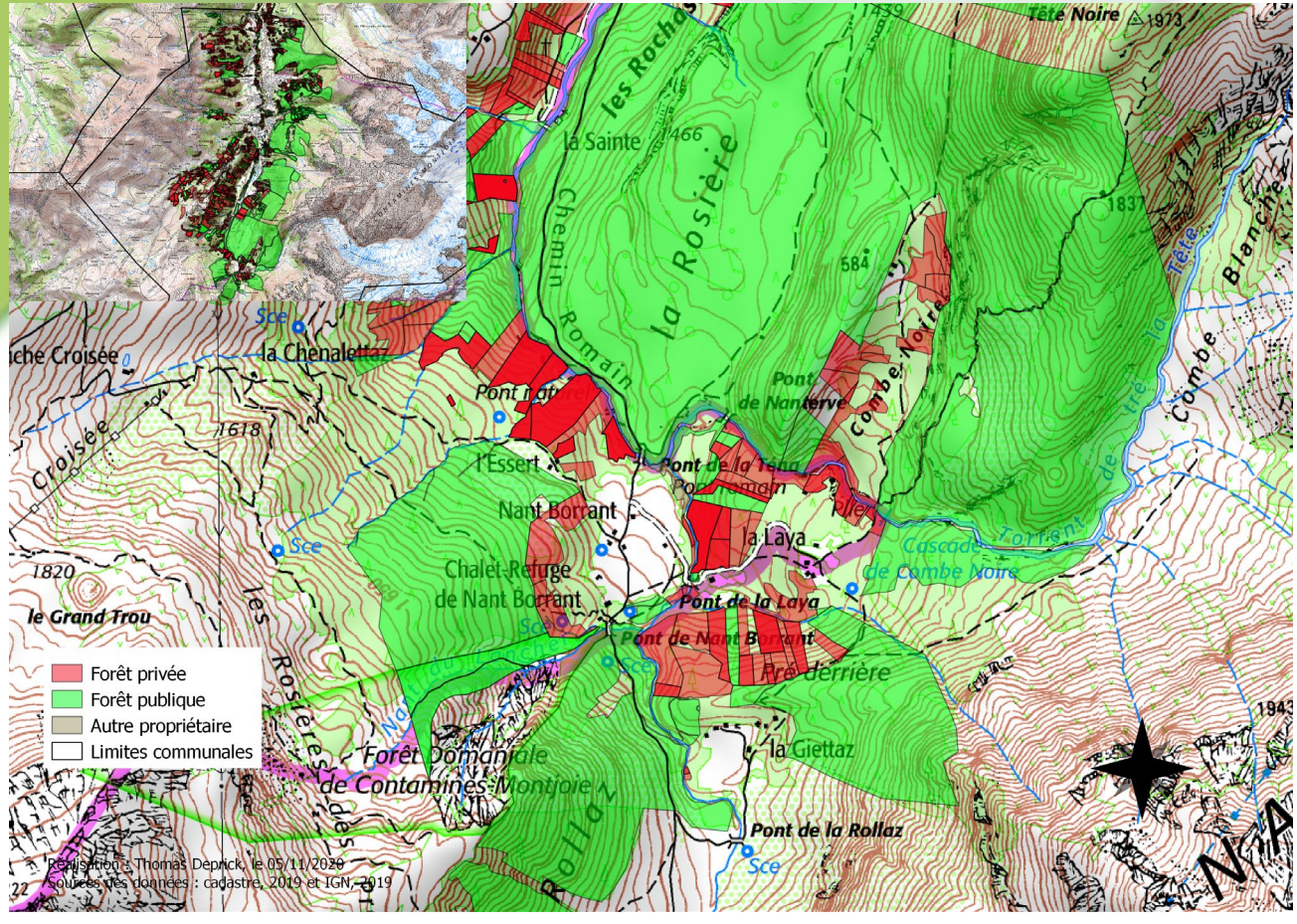

→ Zone enclavée ou mal desservie

→ Projet du Pont Romain :

  → Création d'un pont amovible

  → Création de pistes forestières

→ Projet de coupe ONF en 2023 :

  → Mise en commun avec privé

5. Les projets forestiers au Val-Montjoie

- **Projet de coupe à câble, Côte du Plane**

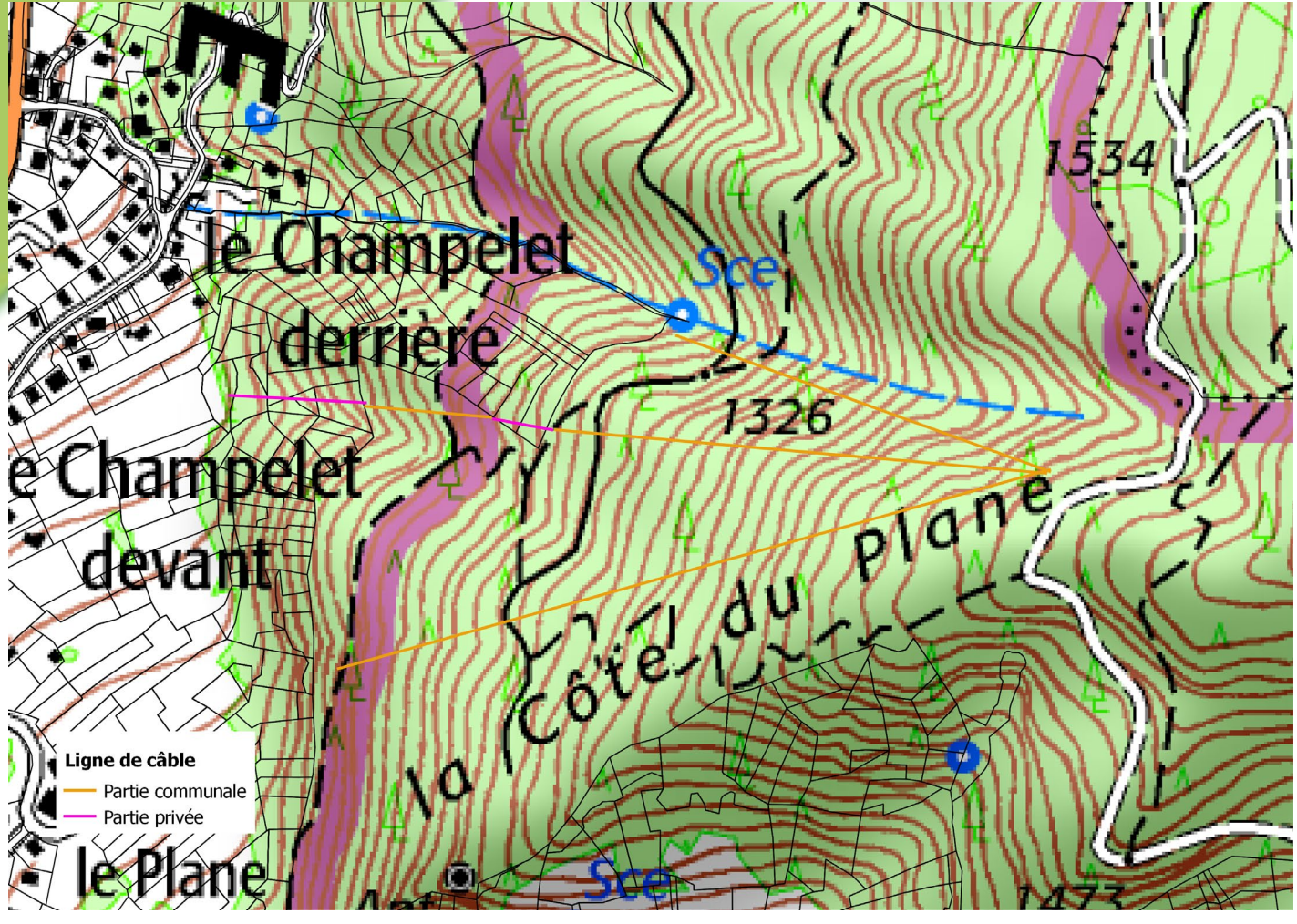

→ Projet commun privé/ONF

→ 1 ligne survol 9 parcelles privées

→ Prévu automne 2021

5. Les projets forestiers au Val-Montjoie

- **Projet de desserte, Les Tornets**

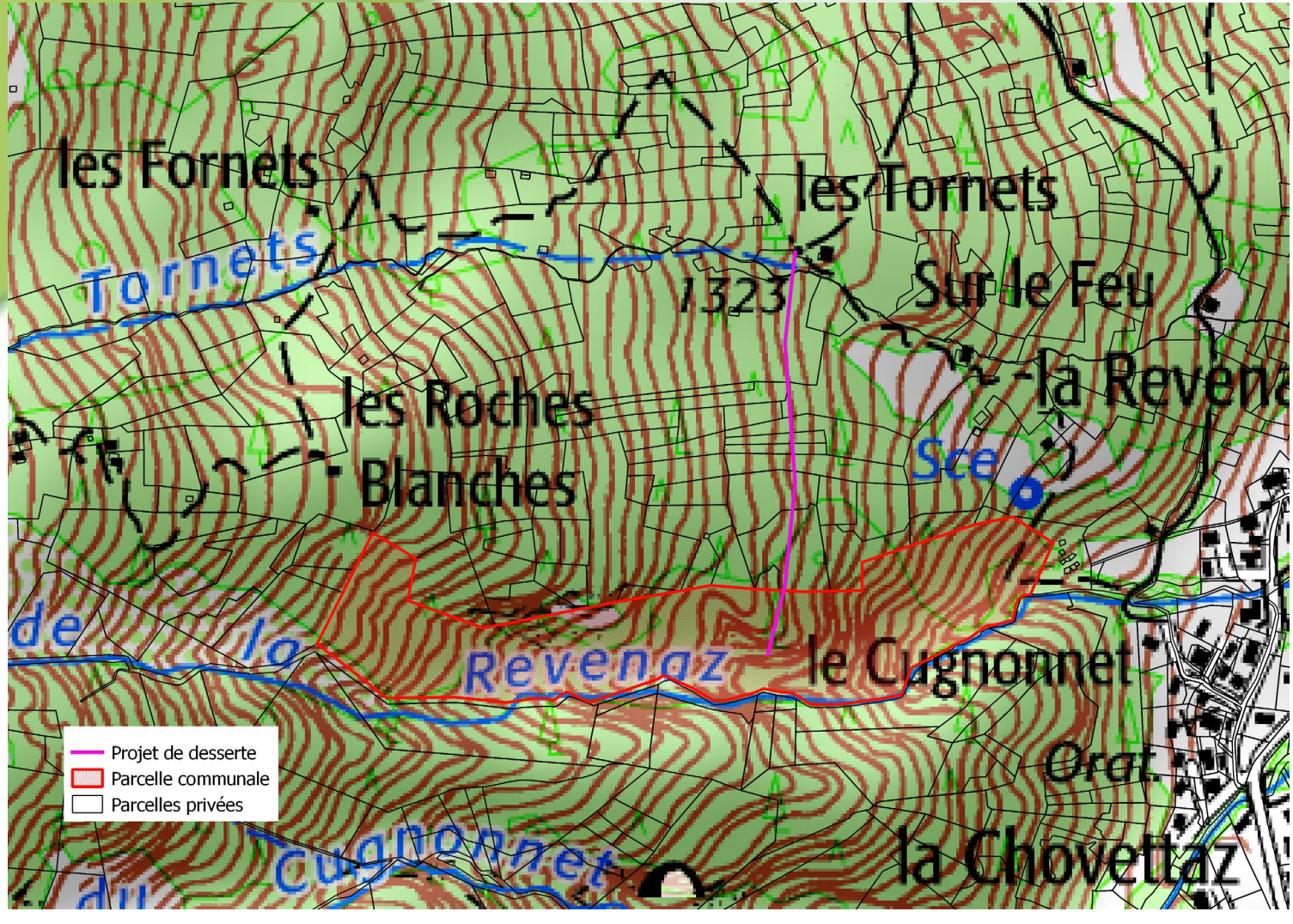

→ Projet commun privé/ONF

→ But : desservir environ 40 parcelles privées et 1 communale

→ Environ 5 ha de forêt

5. Les projets forestiers au Val-Montjoie

Quels sont vos projets et besoins ?

Merci pour votre attention.

Avez-vous des questions ?

Michel Bouvard
Président
bouvards@free.fr
06.29.98.37.77

Bruno Mattel
Vice-Président
bb.mattel-loc@wanadoo.fr

David Mermoud
Secrétaire
dmermoud@hotmail.com

Thomas Deprick
Technicien CNPF
thomas.deprick@cnpf.fr
06.08.36.45.59